Bulletin d'inscription

 OUI, je souhaite participer à la formation ayant pour thème Journée Compétence - Connaître les règles de facturation des soins hospitaliers : 2700€* TTC pour les deux journées de formation (*prix à titre indicatif) J'ai bien pris note des conditions d'annulation*. 			
		(NB : le nombre de places est limité, les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée**)	
Vos coordonnées			
Établissement			
Adresse			
CPVille			
Stagiaire Nom, Prénom			
Fonction			
E-mail			
Responsable formation Nom, Prénom			
Tél Fax			
E-mail			
Cachet:	Inscriptions :		
	• par courrier : retournez ce bulletin		
	à LEH Formation : 253-255, cours		
1	du Maréchal-Gallieni • 33000 Bordeaux		
1	• par courriel : formation@leh.fr		
	•par télécopie: 05 57 57 08 69		
Date:	• en ligne : www.leh.fr/formation		
Signature:			

Le présent bulletin d'inscription vaut acte d'engagement dès signature.

* Conditions d'annulation : les frais d'inscription seront facturés en cas d'annulation la veille de la formation, ou le jour même, ou en cas de non-présentation à la formation. Toute annulation devra être confirmée par courrier recommandé avec accusé de réception reçu par LEH Formation au moins 10 jours ouvrés avant la formation. Les remplacements sont admis, sans frais et à tout moment. **Cachet de la poste ou date d'émission de la télécopie ou de l'email faisant foi.

Contact

Tél. 05.57.57.08.68 Fax 05.57.57.08.69 formation@leh.fr



Numéro d'existence en qualité d'organisme de formation : 11753475275

SIRET: 434 161 741 00013

LEH Formation
Pilotage





JOURNÉE COMPÉTENCE : CONNAÎTRE LES RÈGLES DE FACTURATION DES SOINS HOSPITALIERS

2 jours (soit 12 heures)

Proposition sur mesure en INTRA (délai de 2 mois)

Groupe LEH un groupe d'experts au service des professionnels de santé

Journée Compétence - Connaître les règles de facturation des soins hospitaliers



Pré-requis

Aucun pré-requis exigé

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les modes de financements
- Maîtriser les référentiel de l'Assurance Maladie
- Maîtriser les règles de facturation
- Être en capacité d'avoir une chaine administrative de qualité

Public concerné

Cette formation s'adresse au personnel administratif en charge de la facturation. Formation accessible aux publics en situation de handicap.

Durée

2 jours (12 heures)

Méthode pédagogique

- Exposés théoriques
- Études de cas et/ou Mises en situation
- Avant la formation : dépôt du document support de la formation (48 heures avant)

Profil intervenant

Attaché d'administration principal d'un centre hospitalier

Évaluation de fin de formation

En début de formation: recueil des attentes des participants - En fin de formation: bilan avec le formateur sur l'évaluation de la formation grâce à une fiche d'évaluation qui porte sur l'atteinte des objectifs et un questionnaire de satisfaction à chaud. Un compte rendu est remis par le formateur.

Documents remis aux stagiaires

- Les supports de cours sont disponibles sur l'espace client ou distribués lors de la formation
- Le + : accès d'un mois à Hopitalex, base de données de veille et d'information juridique hospitalière



Formation disponible en inter, intra et distanciel (proposition sur mesure) actualisée le 18/03/2024

Le financement des établissements publics

- Les modes de financement antérieurs (rappel)
- La tarification à l'activité
- Le maintien d'autres sources de financement
- Le financement

Le mécanisme de valorisation des séjours MCO

- Les hospitalisations
- Les consultations et actes externes

Les référentiels de la couverture sociale

- Les régimes/Caisses d'Assurance Maladie
- La Couverture Maladie Universelle
- L'aide Médical de l'État
- Les exonérations

Les référentiels de la FACTURATION/TARIFICATION MCO

- Les délais de prescription
- La facturation des hospitalisations
- La facturation des Externes
- IVG
- Les détenus

USLD et EHPAD

- L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)
- L'Aide Sociale aux Personnes Agées (ASPA) et ses règles de facturation

Comment avoir une chaine médico-administrative de qualité?

- Le processus d'admission
- Le processus de Gestion et de recueil de l'activité
- La sortie du patient
- Le contentieux
- L'efficacité avec le Trésor Public et la CPU